Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé**

Band (Jahr): **13 (1951)**

Heft 12

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dans tous les travaux qui ne dépendent pas dans un trop large mesure des conditions météorologiques. Cependant, même les machines exécutant des travaux soumis aux caprices du temps, comme celles utilisées pour la fenaison et la moisson, ainsi que le tracteur, peuvent être utilisées en communauté, à la condition que celle-ci reste réduite, par exemple à 2—4 participants. L'avantage financier qui en résulte lors de l'achat de la machine est très important, et il est possible, avec de la bonne volonté de surmonter les difficultés que soulève son utilisation. Il a été fait d'excellentes expériences à cet égard ces dernières années en Allemagne occidentale en ce qui concerne ces petites communautés pour l'utilisation du tracteur.

(Traduction: secrétariat de la CEA, Brougg)

Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA)

La 4ème assemblée générale de Lausanne

L'institut sus-mentionné fut fondé le 28 janvier 1947. Dans sa forme, il constitue une société selon les articles 60-79 du Code civil suisse. Il est l'organisation résultant de la fusion de la section de la machine agricole de l'Union suisse des Paysans, de la Fondation suisse «Le Trieur» et de l'Institut de recherches et de conseils pour la technique du travail agricole.

Le 14 septembre 1951 a eu lieu au buffet de la gare de Lausanne, sous la présidence de M. F. Ineichen, agriculteur à Muri/Arg., la 4ème assemblée générale.

Le président était heureux de pouvoir annoncer aux représentants romands que M. l'ing. méc. P. Rolle de Fribourg est depuis le 1er janvier 1951 à la tête du centre de recherches et d'essais. Par cette nomination, la Suisse romande sera désormais également représentée au sein de la gérance. A côté des travaux courants (essais, expertises, service de renseignements et études pour la prévention des accidents en agriculture) le personnel s'occupa durant le 4ème exercice d'activité avant tout du problème de la force de traction (treuils, téléfériques, etc.) dans les exploitations situées en pente, ainsi que de l'interchangeabilité des tracteurs et des outils accessoires au tracteur.

Le rapport de gestion qui donne un aperçu suffisamment détaillé de l'activité de l'IMA depuis le 1er avril 1950 au 31 mars 1951 a été approuvé à l'unanimité. Il a été reconnu que, malgré le personnel très restreint, un travail considérable et fort utile a été fourni pour le bien général de l'agriculture suisse.

M. A. Hüni, chef de la commission vérificatrice des comptes, donna ensuite des explications relatives au rapport financier ensuite de quoi les comptes furent également approuvés. Les quatre bilans de l'IMA n'ont bouclé sans déficit que grâce à des apports financiers provenant de la fortune de l'ancienne fondation suisse «Le Trieur». Cette fortune étant bientôt épuisée, le comité et la gérance élaborent un nouveau plan de financement. L'assemblée a appris avec satisfaction que l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles envisage une augmentation de sa cotisation annuelle à l'IMA.

Lors des élections statutaires, le président Ineichen et les autres membres du comité furent réélus à l'unanimité. M. le Directeur Kellerhals de Witzwil ayant démissionné à cause d'un surcroît de travail, il fut remplacé par M. H. Meyer, professeur à l'Ecole cantonale d'agriculture de Rutti/Zollikofen. Le siège, réservé à un membre de la Conférence

Pour la mise en marche de vos tracteurs, utilisez

la batterie LECLANCHÉ «DYNAMIC»

- grand pouvoir de démarrage, même à basse température,
- longue durée de service,
- très résistante aux surcharges

LECLANCHÉ S. A. YVERDON

DÉPARTEMENT ACCUMULATEURS

Le profil du pneu DUNLOP pour tracteurs vous permet de surmonter tous les obstacles

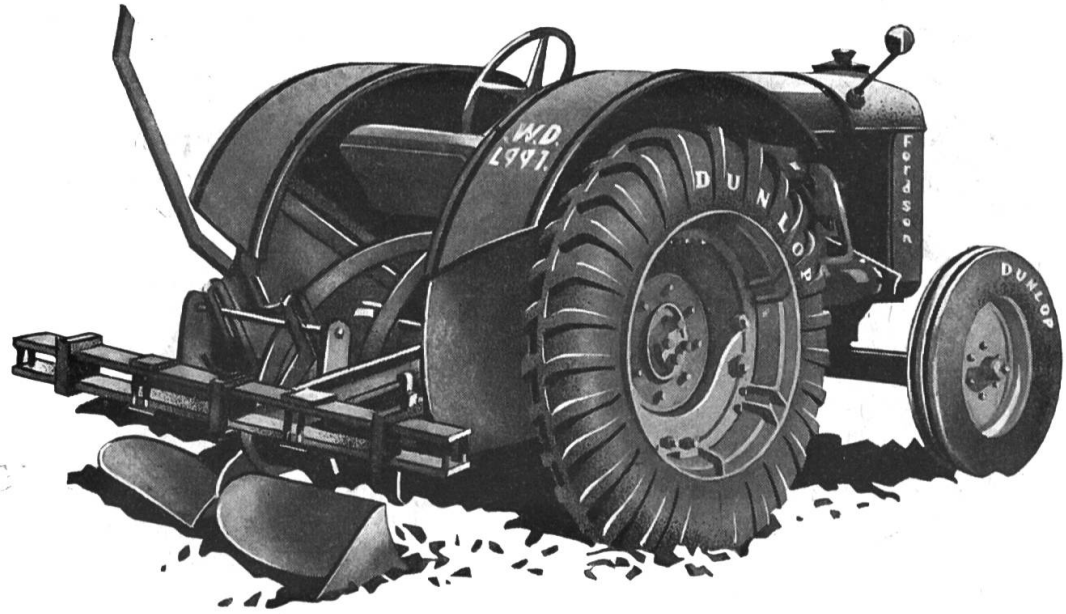

S. A., DUNLOP AG. ZURICH et GENÈVE

Barres de traction liées ou à centre ouvert?

Firestor

vous laisse le choix du pneu répond

FABRIQUE DE PRODUITS

e

e mieux à vos conditions d'emploi !

RESTONE S.A. PRATTELN

des directeurs des départements cantonaux d'agriculture, qui était vacant depuis 2 ans, sera désormais occupé par M. le Conseiller d'état H. Reutlinger de Frauenfeld/TG.

La Commission technique fut complétée par MM. H. Strub, ing. agr. de Winterthour et H. Meyer, ing. agr. de Rutti/Zollikofen.

D'entente avec la Commission laitière suisse une Commission technique pour machines de laiterie sera créée prochainement. L'assemblée a, jusqu'à ce jour, désigné comme membres de cette commission MM. Dr. W. Dorner, chef de la Station d'essais de la Laiterie agricole de Lausanne, E. Maeder, ing. agr., chef de la Station d'essais de l'Ecole de laiterie de Rutti/Zollikofen ainsi que M. l'ing. méc. P. Rolle, de Brougg. La dite commission sera complétée sous peu par des représentants des Etablissements fédéraux d'essais de Liebefeld/Berne et de l'Institut laitier de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich.

La Commission vérificatrice des comptes se compose de MM. A. Hüni, ing. agr., à Brougg (reviseur permanent), J. J. Bochet, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Vernay/Moudon et E. Baechtiger, gérant de la Fédération laitière de St-Gall.

La section zurichoise de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs demande que les puissances de tous les types de tracteurs de marque vendus en Suisse soient mesurées sur le nouveau banc d'essais de Marcelin-s-Morges jusqu'au printemps 1952 au plus tard afin qu'un tableau des données techniques puisse être publié à l'intention des agriculteurs. En relation avec cette même proposition, il fut demandé que la Station de l'Ecole cantonale de Strickhof/Zurich soit équipée d'un banc d'essais analogue pour mesurer les puissances des motomachines agricoles. Le comité examinera cette proposition certes bien fondée mais entrainant, pour l'IMA, des difficultés d'ordre financier.

Les débats du 14 septembre ont montré une fois de plus que l'activité fructueuse de l'IMA mérite d'être soutenue par tous les milieux agricoles.

On peut obtenir l'intéressant rapport du 4ème exercice d'activité de l'IMA en versant la somme de fr. 1.80 au compte de chèques postaux VI 4768 (Aarau) de l'IMA à Brougg en mentionnant simplement au verso du coupon droit du bulletin de versement «4ème rapport annuel, version française».

Extraits de rapports d'essais

Dispositif de déclenchement automatique „Meier"

Extrait du rapport d'essai Ep 596
Essai demandé par le constructeur:
Paul Meier, ateliers mécaniques, Klybeckstrasse 65, Bâle.
Prix de vente: 75 fr.
Lieu de l'essai: Ecole cantonale d'agriculture du Strickhof, Zurich.

Appréciation générale: Le dispositif de déclenchement automatique «Meier» est conçu avant tout pour parer au danger d'un effort de traction trop violent qui agirait sur les instruments attelés au tracteur. L'exécution A, pourvue d'un crochet ouvert, est surtout employée avec la charrue. Le modèle B, muni d'un crochet fermé, est mieux indiqué avec les instruments qui, comme les arracheuses de pommes de terre, doivent être attachés au tracteur. Ce même dispositif B entre encore en ligne de compte lorsque l'organe de traction est un câble. Ce système empêche à l'extrémité du câble, lorsque ce dernier est détendu, de glisser hors du crochet et de provoquer ainsi un accident. L'avantage du dispositif «Meier», comparativement aux autres constructions, réside dans ses dimensions restreintes et son faible poids. La force de traction, pour provoquer le déclenchement automatique, est réglable à l'aide d'une vis et varie entre 170 et 940 kg.

Sur la base de l'essai, le dispositif de déclenchement automatique, modèle A et B, de P. Meier obtient la mention: **Approuvé par l'IMA en 1951.**

Brougg, le 7 juin 1951.

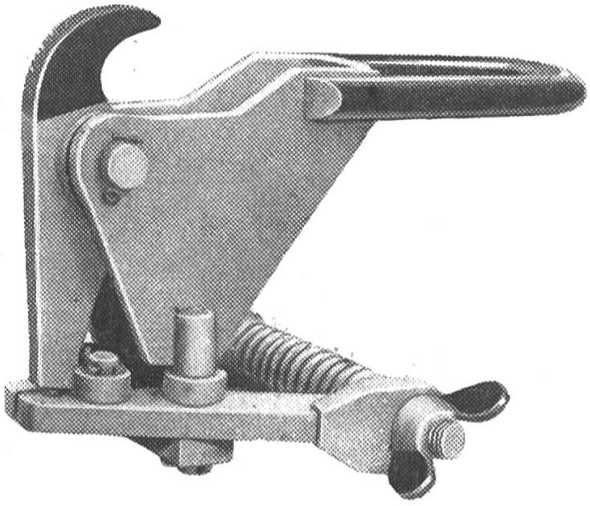

Charrue portée réversible „Ferguson-Erismann"

Extrait du rapport d'essai Ep 705
Essai demandé par les constructeurs:
W. & H. Erismann, fabrique de charrues, Seengen AG.
Prix de vente: 1280 fr., support à roue y compris.
Poids: 200 kg.
Lieu de l'essai: Ecole cantonale d'agriculture du Strickhof, Zurich.

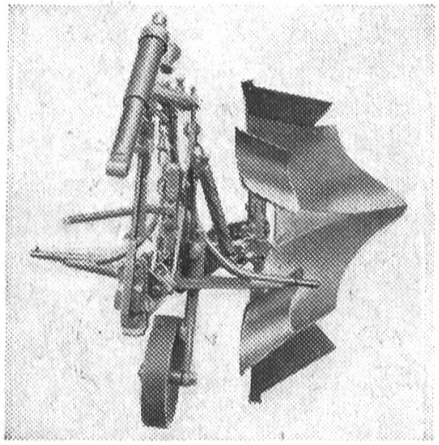

Appréciation générale: Dans le labour en terrains herbeux et recouverts de fumier, une profondeur de sillon allant jusqu'à 25 cm peut être obtenue avec la charrue portée réversible «Ferguson-Erismann». Le travail fourni par la charrue est bon. La régularité de la largeur et de la profondeur du sillon est suffisante pour autant que les conditions de travail ne soient pas trop défavorables. Le dispositif permettant le retournement automatique des corps de la charrue donne satisfaction. Les différentes parties de la tête de charrue, de construction robuste, semblent propres à durer longtemps. La charrue ne s'adapte qu'aux tracteurs «Ferguson», «Ford 8 N» et «Ford 8 NAN».

Sur la base de l'essai, la charrue portée réversible «Ferguson-Erismann» obtient la mention: **Approuvée par l'IMA en 1951.**

Brougg, le 23 juillet 1951.

Charrue portée Vogel mod. F

Extrait du rapport d'essai Ep 698

Essai demandé par le constructeur:
Friedrich Vogel, fabrique de charrues, Kölliken AG.
Prix de vente: 950 fr. avec dispositif de terrage rapide.
Poids: env. 188 kg. Lieu de l'essai: Brougg.

Appréciation générale: La charrue portée Vogel, modèle F, est conçue pour être adaptée aux tracteurs «Ford 8 N», «Ford 8 NAN» et «Ferguson». La distance entre les deux ciseaux de socs est telle qu'on peut, sans difficulté, dans le labour en terrains herbeux ou recouverts de fumier, atteindre une profondeur de sillon allant jusqu'à 25 cm. Pour autant que les conditions du terrain ainsi que la topographie des lieux ne soient pas trop défavorables, le travail fourni par la charrue portée est de bonne qualité. Un dispositif approprié permet d'obtenir un terrage rapide en bout de raie. Pour les labours légers, la charrue est munie de roues porteuses qu'on peut fixer à l'avant. Jusqu'à une vitesse de 5 km/h, on obtient un travail régulier.

La charrue portée Vogel mod. F est construite pour les tracteurs légers et les terres relativement faciles. Dans les terrains lourds et pierreux, il convient d'utiliser le modèle S pourvu d'un système de déclenchement automatique. La charrue portée modèle S est aussi approuvée par l'IMA. — Le prix de la charrue portée Vogel mod. F est honnête.

Sur la base de l'essai, la charrue portée Vogel modèle F obtient la mention:

Approuvée par l'IMA en 1951.

Brougg, le 23 juillet 1951.

Assistez nombreux aux manifestations

que votre section organisera durant cet hiver!

Appareil combiné Müller

Extrait du rapport d'essai Ep 575
Essai demandé par le constructeur:
A. Müller, fabrique de machines, Bättwil près Bâle.
Lieu de l'essai: Ecole cantonale d'agriculture du Strickhof, Zurich.
Les prix varient suivant les garnitures; demander liste détaillée au constructeur.

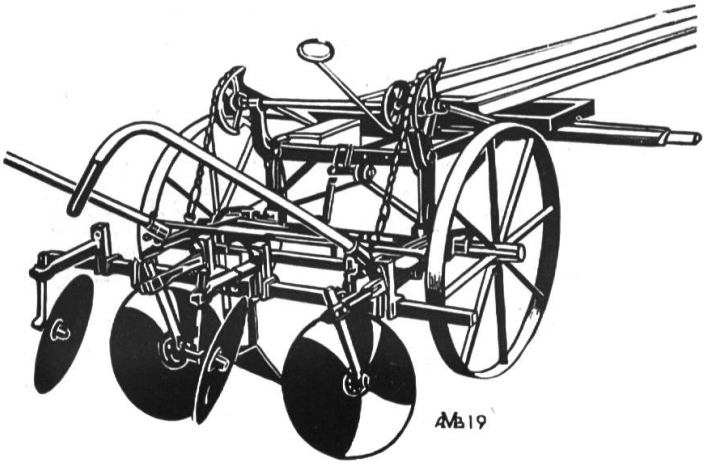

Appréciation générale: L'appareil combiné Müller a été complété au cours de plusieurs années d'emploi. Le dispositif fondamental et les outils de travail complémentaires désignés ci-après peuvent être considérés comme favorables:

a) **pour la culture de pommes de terre:** les appareils à planter (pos. 3), à recouvrir, à butter et sarcler pos. 4—6 et 8), de la description. Des appareils décrits sous les pos. 4 à 6, le versoir continu (pos. 6) peut être considéré comme très favorable;

b) **pour la culture des betteraves:** la sarcleuse pos. 9 et l'appareil à récolter (pos. 10). Le prix de vente des articulations en parallélogramme est cependant, en général, plus élevé que celui du système fixe et les frais de réparations en sont plus onéreux.

c) **pour la culture des céréales:** la sarcleuse (pos. 11).

Afin de réduire les frais, les sarcleuses pour betteraves (pos. 9) et pour céréales (pos. 11) peuvent être combinées. Cette combinaison est indiquée sous pos. 12.

L'appareil convient pour de grands efforts avec attelage double en terrains lourds. Le levier de commande sur cadre est facile à manœuvrer et permet un travail exact. Les articulations en parallélogramme des outils sarcleurs et des disques de protection donnent satisfaction. La profondeur est régulière et les outils travaillent sur toute la largeur, de sorte que l'on sarcle jusque près des plantes.

La maison imprimera un catalogue illustré des pièces de rechange avec prescriptions de service.

La maison imprimera un catalogue illustré des pièces de rechange avec prescriptions
Sur la base de l'essai, l'appareil combiné Müller reçoit la mention:
Approuvé par l'IMA en 1950.
Brougg, le 15 juillet 1950.

Membres, recrutez des membres!